

Ce PDF vous est offert

Besoin du **DOCX personnalisable** ?



Personnalisez votre modèle selon vos besoins

Télécharger pour 2 € ▶

- Rédigé par **notre équipe de juristes experts**
- Garanti à jour des **dernières dispositions légales** en vigueur
- **100% personnalisable**
- Contient des commentaires pour vous **aider dans votre rédaction**



LEGIMEDIA

Votre partenaire en droit social



Modèle de document juridique

Accord de confidentialité

Legimedia met à disposition de ses clients des modèles de documents juridiques actualisés au regard des sources légales et réglementaires en vigueur. Ces modèles constituent des documents-types afin qu'ils puissent être applicables au plus grand nombre d'utilisateurs. De par leur caractère général, il convient ainsi de les adapter à votre situation. Vous demeurez donc responsable de l'utilisation de ce document.

Nous vous invitons à vous rapprocher d'un professionnel du droit afin de bénéficier d'un accompagnement dans la rédaction et l'application de ce document.

Notice d'utilisation :

► *Adaptation du texte*

(...) : texte à personnaliser par vos soins.

► *Numérotation des pages*

En cas d'ajout ou de retrait de clause dans le présent document, il convient de vérifier et, le cas échéant, de modifier la numérotation des pages.

► *Commentaires*

Les commentaires sont donnés à titre indicatif, vous pouvez les supprimer en sélectionnant le cadre de couleur.

Commentaire :

Accord de confidentialité

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

(Monsieur ou Madame X), né(e) le *(date)* à *(lieu de naissance)*, demeurant au *(indiquer l'adresse)*, de nationalité *(à préciser)*.

OU

La société *(nom de la société)*, au capital de *(montant du capital)* euros dont le siège social est situé à *(Ville)*, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de *(Ville)*, sous le numéro *(préciser le numéro)*. Le représentant légal est *(Monsieur ou Madame X)* demeurant à *(adresse)*.

Désigné(e) ci-après « **le Destinataire** »,

Et,

(Monsieur ou Madame X), né(e) le *(date)* à *(lieu de naissance)*, demeurant au *(indiquer l'adresse)*, de nationalité *(à préciser)*.

OU

La société *(nom de la société)*, au capital de *(montant du capital)* euros dont le siège social est situé à *(Ville)*, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de *(Ville)*, sous le numéro *(préciser le numéro)*. Le représentant légal est *(Monsieur ou Madame X)* demeurant à *(adresse)*.

Désigné(e) ci-après « **le Demandeur** ».

Les parties ont convenu ce qui suit :

Article 1 – Définition

Les informations dites confidentielles peuvent être appréciées comme toute information relative au Projet, et ce, que cette information ait été acquise directement ou indirectement au cours de discussions ou d'investigations entre les Parties.

Cela inclut toute information technique, financière ou commerciale ainsi que les noms des clients ou partenaires *(existants ou potentiels)*, transactions anticipées, stratégies d'affaires, rapports, plans, projections budgétaires ou de marché de même que tous secrets commerciaux, techniques, données, spécifications, logiciels et programmes, documentations

ou tout autre renseignement concernant ou se rapportant au Projet, de même que les analyses, sommaires, rapports, compilations, études comparatives, travaux ou autres documents préparés par une Partie ou ses représentants qui contiennent, reflètent ou ont servi à produire une telle information.

Cependant, les renseignements qui suivent ne constituent pas une Information au sens des présentes :

- L'Information que les Parties peuvent raisonnablement démontrer avoir déjà connue antérieurement à sa divulgation ;
- L'Information qui est ou devient généralement connue ou partie du domaine public autrement qu'en raison d'une divulgation, directe ou indirecte, par l'une des Parties (*ou ses préposés*) en contravention des présentes ;
- L'Information divulguée sur une base non confidentielle par un tiers la détenant légitimement et disposant du droit de la divulguer ;
- L'Information que l'une des Parties peut raisonnablement démontrer avoir été développée de façon indépendante, sans lien avec l'information divulguée dans le cadre du Projet ;
- L'Information devant être divulguée par décision d'une juridiction à la condition d'en informer au préalable l'autre Partie ;
- L'Information qu'une Partie est dans l'obligation de communiquer aux instances gouvernementales, administratives ou sociales ;
- L'Information dont une Partie a autorisé à l'autre par écrit la divulgation.

Toute information devra être traitée comme confidentielle, que la mention « confidentiel » ou toute autre formulation similaire ou bien qu'aucune identification ne soit apposée,

Les Parties ne sont autorisées à transmettre que les informations confidentielles nécessaires à l'exécution du présent accord.

Toutefois, le présent accord ne peut être entendu comme une obligation par les Parties à transmettre ces informations.

Article 2 – Objet de l'accord

La conclusion du présent accord a pour objet de définir les modalités et les conditions dans lesquelles les Parties s'engagent à protéger et à préserver la confidentialité des informations confidentielles échangées entre ces derniers.

Article 3 – Obligations des parties

3.1 Usage et non divulgation de l'Information

Chacune des Parties s'engage, sauf consentement préalable et écrit de l'autre :

- À ne pas utiliser l'Information d'une manière qui soit préjudiciable à l'autre Partie ou dans un autre objectif que le présent accord ;
- À n'utiliser l'Information qu'aux fins d'analyse ou de réalisation du Projet ;
- À ne réaliser aucune copie, duplication ou reproduction, totale ou partielle, des informations, dès lors que cela n'a pas été autorisé par l'une des Parties.
- À ne pas divulguer ou autrement communiquer l'Information, en tout ou en partie, à tout tiers.

Toutefois, les Parties pourront divulguer l'Information aux membres du personnel strictement dans la mesure où une telle divulgation est requise aux fins du Projet et sous réserve des dispositions prévues ci-dessous. Ces membres du personnel sont : *(identifier et lister les noms si nécessaire)*.

3.2 Mesures et diligence

Chaque Partie s'engage à :

- Prendre toutes les mesures nécessaires aux fins de préserver la confidentialité et la sécurité de l'Information et, au minimum, à appliquer le même soin et déployer les mêmes efforts qu'elle appliquerait et déploierait pour protéger la confidentialité de sa propre information correspondante. Ces mesures de sécurité peuvent s'entendre par l'utilisation de logiciels de cryptage, la mise en place d'un contrôle d'accès strict, la surveillance régulière des systèmes informatiques, etc. ;
- Dans tous les cas, agir avec une diligence raisonnable, adaptée aux circonstances.

3.3 Remise ou destruction de l'Information

Lorsque l'une des Parties en fait la demande, l'autre Partie s'engage à promptement remettre toute l'Information qui lui a été communiquée sous quelque forme que ce soit, et à en détruire toute copie ou autre reproduction.

L'Information, sous toute forme qu'elle soit, dont une Partie n'aura pas exigé le retour ou qui n'aura pas été ainsi remise, devra être conservée ou détruite par l'autre Partie en conformité avec les dispositions du présent accord.

3.4 Propriété intellectuelle

Chaque Partie reconnaît qu'aucune disposition au sein du présent accord ne doit être interprété comme constituant une cession d'un droit de propriété intellectuelle ou licence se rapportant à *(ou découlant de)* l'Information.

Plus particulièrement, les Parties reconnaissent qu'aucune licence n'est accordée en vertu des présentes, de manière directe ou indirecte, aux termes d'un brevet, d'un secret de commerce, d'une marque de commerce ou d'un droit d'auteur.

L'Information est la propriété de la Partie qui la divulgue.

Article 4 – Transmission

Une certaine procédure doit être respectée en ce qui concerne la transmission des Informations confidentielles.

Il est convenu que celles-ci doivent :

- Uniquement être communiquées auprès de *(indiquer le nom de la personne)* ;
- Être détruites ou restituées auprès de l'une des Parties qui en a fait la demande par écrit dans le respect d'un délai fixé à 30 jours suivant la date d'expiration du présent accord.

Article 5 – Durée de l'accord

Le présent accord est conclu pour une durée de *(indiquer la durée de l'accord)* an(s) à compter de son entrée en vigueur sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des Parties, à tout moment, de plein droit et sans formalités, dans le respect d'un préavis de *(indiquer la durée du préavis)* jours suivant la notification faite à l'autre partie.

Les obligations de confidentialité survivront *(indiquer la durée)* ans à compter de la fin du présent accord.

Article 6 – Droit applicable et juridiction compétente

Le présent accord est régi par le droit français.

Tout différend entre les Parties relatifs à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent accord, que les Parties ne pourraient pas résoudre amiablement, seront soumis au Tribunal de *(juridiction)* de *(ville)*.

Article 7 – Force majeure

Aucune des parties au contrat ne saurait être tenue responsable d'un événement de force majeure échappant à son contrôle.

Fait à *(ville)*, le *(date)*, en *(nombre d'exemplaires)* exemplaires.

Le Destinataire

Le Demandeur

Ce PDF vous est offert

Besoin du **DOCX personnalisable** ?



Personnalisez votre modèle selon vos besoins

Télécharger pour 2 € ▶

- Rédigé par **notre équipe de juristes experts**
- Garanti à jour des **dernières dispositions légales** en vigueur
- **100% personnalisable**
- Contient des commentaires pour vous **aider dans votre rédaction**



LEGIMEDIA

Votre partenaire en droit social

